



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 20 avril 2021

Moyens humains supplémentaires très significatifs pour les services de police de l'Isère.

Conformément aux annonces du Président de la République hier, les services de police de l'Isère vont obtenir des moyens humains supplémentaires très significatifs :

- 47 pour la circonscription de sécurité publique de Grenoble, qui recouvre 7 communes (Grenoble, Échirolles, Saint Martin d'Hères, Fontaine, Gières, Saint Martin le Vinoux et La Tronche),
- 10 pour la circonscription de Vienne qui recouvre deux communes (Vienne et Pont-Evêque).

J'ai souhaité qu'ils soient affectés, sur le terrain, au service direct de nos concitoyens et tout particulièrement autour des points qui, dans ces deux circonscriptions, sont caractérisés par le trafic de stupéfiant et la délinquance qui l'accompagne.

En conséquence, ces moyens seront répartis selon deux axes :

1. Renforcer la sécurité du quotidien : 51 policiers

Cet axe a pour objectif de dédier des policiers aux quartiers prioritaires pour accentuer la visibilité, la dissuasion, accroître la présence des patrouilles sur les axes de transports en commun et dans les gares et multiplier les opérations de démantèlement des points de deals et des trafics de stupéfiants.

- **Sécurité du quotidien : 36 policiers supplémentaires en patrouilles sectorisées**

Ces patrouilles permettront d'accroître la présence des forces de sécurité sur les axes de transports en commun et de renforcer le sentiment de sécurité dans les lieux de concentration de population et de délinquance, notamment à Grenoble, Fontaine et Echirolles comme c'est aujourd'hui le cas du secteur Saint-Martin d'Hères qui possède déjà une équipe dédiée.

La patrouille de Grenoble évoluera en VTT.

Cette démarche vise à renforcer le continuum de sécurité avec les polices municipales de ces communes et à multiplier les opérations coordonnées avec les partenaires (notamment les transporteurs publics).

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les effectifs des unités de police secours pour Grenoble et Vienne seront aussi significativement renforcés.

En effet, près de 12 000 interventions de police secours sont effectuées chaque année par la CSP Grenoble conduisant à 1 700 interpellations essentiellement partagées entre les violences aux personnes, la délinquance de voie publique et la délinquance routière.

Ces renforts amélioreront la réactivité et la capacité d'action de ces unités qui sont à l'œuvre 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

- **Démantèlement trafics de stupéfiants et appui des unités : 15 policiers supplémentaires en compagnie d'intervention**

Cet accroissement, correspondant à la création d'une troisième section de la compagnie d'intervention, permettra de multiplier les opérations contre les points de deals les plus durs de l'agglomération en vue de les démanteler et d'appuyer l'ensemble des unités de voie publique et la sûreté urbaine.

La compagnie d'intervention, unité très structurée et entraînée, participe également activement à la lutte contre les violences urbaines, les rodéos des deux roues motorisés et les tirs de mortiers.

2. Renforcement de l'investigation : 6 policiers

Le renforcement des actions sur la voie publique s'accompagnera mécaniquement d'un accroissement du travail judiciaire, conséquence d'une plus grande efficacité des services de terrain.

Ces renforts seront affectés dans l'unité des atteintes aux personnes et dans l'unité de lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine pour ce surplus de charge.

En conclusion, ces effectifs supplémentaires significatifs ont vocation à servir essentiellement sur le terrain, au plus près de nos concitoyens.

Dès lors, l'efficacité de leur action ne pourra qu'être renforcée par la meilleure collaboration possible avec les autres acteurs de la sécurité et de la tranquillité publiques que sont, notamment, les équipes des polices municipales. C'est pourquoi j'ai écrit dans ce sens aux maires des 9 communes concernées dont la plupart accompagnent déjà au quotidien le travail des forces de police nationale.

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle